

Pv de la réunion du conseil du LexFEIM du 8 juin 2021.

Etaient présents : Bottini Fabien, Bridenne Jocelyne, Bruno Michel, Chabal Pierre, Denis Edouard, Fleury Géraldine, Fleury Pierre, Gaba Harold, Quintane Guy et Zemiak Nathalie.

Etaient représentés : Gast Philippe, Hoyez Karine, et Lebreton Gilles.

Etaient excusés : Cuq Marie, Gast Philippe, Guénolé Martine, Hoyez Karine, Le breton Marie-Christine Lebreton Gilles, Majza Béatrice et Roy Jean-Marc.

1° Pierre Chabal est le seul candidat pour succéder à Jean-Marc Roy, démissionnaire de la fonction de directeur adjoint du LexFEIM. Il est élu à l'unanimité des membres présents et représentés.

Michel Bruno le remercie d'avoir accepté de présenter sa candidature et il est félicité par l'ensemble des collègues présents.

2° Le pv de la dernière réunion du conseil du LexFEIM est adopté à l'unanimité.

3° Fabien Bottini et Pierre Chabal font le compte-rendu de la visite du comité d'évaluation de l'Hcéres en soulignant que cette visite s'est bien déroulée. La qualité et la quantité des travaux de recherches effectués par les membres actuels du LexFEIM a été saluée par les membres du comité. Mais c'est la question de la scission du laboratoire en deux intervenue fin 2018 qui a surtout dominé les questions des évaluateurs expliquent Fabien et Pierre. Pour mémoire, huit membres du LexFEIM ont démissionné à la fin de 2018 sur 24 membres et ont décidé de créer un nouveau laboratoire : le Cermud. Sur ces huit membres, en 2022, il n'en restera plus que cinq : deux mutations et un départ en retraite. Depuis début 2019, le LexFEIM qui comprend 16 membres permanents et 33 membres associés, a enregistré un départ en retraite et un nouveau membre est venu le rejoindre.

4° Cinq soutenances de thèses sont prévues d'ici la fin de l'année. Aucune date de soutenance n'est pour le moment fixée.

5° Pierre Chabal a organisé un colloque les 26 et 27 mai en collaboration avec l'Institut Demolombe de Caen. Il s'est parfaitement bien déroulé. Pierre Chabal expose le thème et les retombées prochaines de ce colloque dont les actes seront publiés aux éditions Peter Lang à Bruxelles. Il a été réalisé en partie en présence et en partie à distance. Il évoque également son prochain colloque en 2022. Michel Bruno qui organise un colloque les 24 et 25 juin indique qu'il est en bonne voie et qu'il se déroulera également pour partie en visio et pour partie en présence. Cependant, beaucoup de participants ont confirmé qu'ils seront présents au Havre. Fabien Bottini quant à lui a prévu la réalisation d'un colloque en octobre et nous fait part également d'un projet pour 2022. Michel Bruno rappelle, par ailleurs, le colloque sur la préservation de la biodiversité des océans et des forêts. Ce colloque est porté par Arnaud De Raulin et par Fabien Bottini en collaboration avec l'Université de Libreville au Gabon. Il aura lieu en février 2022 à Libreville. Un colloque pluridisciplinaire est aussi prévu à l'Université de Galati en Roumanie co-organisé par le LexFEIM (Michel Bruno) en octobre 2022 sur le thème : « Migrations et minorités ».

6° La situation budgétaire est bonne. Michel Bruno expose la situation actuelle et les dépenses prochaines prévues avec l'aide de Nathalie Zemiak qu'il remercie. Il nous reste 9800 euros en crédits de fonctionnement dont il faudra retirer les reliquats des subventions versés pour les colloques de Fabien et de Michel (2500 euros pour chacun) et les frais occasionnés par les soutenances de thèses

à venir environ 2500 euros (500 euros par soutenance environ). Il restera environ 2 300 euros pour faire face à des imprévus et/ou compléter les dépenses pour la venue d'un chercheur étranger visitant. Pour rappel, s'agissant de la ligne de crédits relative aux chercheurs invités, nous n'avons eu qu'un peu plus de 3000 euros en 2021 pour inviter des collègues étrangers soit une perte par rapport à l'an passé de 30% de nos crédits. Compte tenu de « l'envol » du prix des billets d'avion, sachant que nous versons également 115 euros d'indemnité par jour au Havre en faveur de chaque collègue invité, il n'a été possible d'inviter qu'un collègue européen : le professeur Miguel-Angel MARTIN-LOPEZ professeur de droit international public à l'Université de Séville (deuxième Université d'Espagne après celle de Madrid) et coordonnateur général du projet NUTAFRICA qui a reçu le label de l'excellence scientifique de la part de la Commission européenne et auquel le LexFEIM participe avec cinq de ses membres. Le professeur MARTIN-LOPEZ sera présent au Havre entre les 20 et 29 juin. A cette occasion, nous ferons le point sur le projet NUTAFRICA et sur notre collaboration avec le centre de recherches en droit de la faculté de droit de Séville et sur de nouvelles collaborations. Il participera aussi au colloque organisé par Michel Bruno les 24 et 25 juin. Après sa venue, il nous restera sur cette ligne budgétaire environ 1300 euros c'est-à-dire même pas suffisamment pour pouvoir inviter un(e) autre collègue européen.

Michel Bruno remercie les collègues présents.

La réunion se termine à 16h30.